

Accueil de loisirs
Le spectacle des
enfants



Cadre de vie
L'école a son
blason en
fleurs



Il était une Foy

Juin 2008 > N°1

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



édito

Bonjour à tous,

La vie au village se poursuit.

Une nouvelle page s'écrit. "Il était une Foy..." est le nouveau bulletin municipal qui va accompagner cette période.

Vous avez décidé lors de dernières élections municipales de mettre en place une équipe nouvelle. Nous avons bien compris que vos attentes avaient changé et que vous souhaitiez un autre mode de fonctionnement.

Je suis persuadé comme chaque membre de l'équipe municipale que cela passe par une meilleure communication. En tant qu'élus, nous vous devons la transparence sur les actions que nous mettrons en place. Nous vous devons des explications. Nous souhaitons aussi votre participation et vos idées sur la vie de notre village.

Vous avez entre vos mains un des éléments qui nous permettra d'échanger. Le premier but de ce bulletin municipal est de vous expliquer les activités propres du conseil municipal mais aussi dans son environnement (SIVOM, Communauté de Communes...). Il permettra aussi de vous faire part de différentes informations (Etat civil, renseignements pratiques...). Il donne aussi la possibilité aux associations de faire valoir leur dynamisme.

Communiquons,
Nous comptons sur vous,
vous pouvez compter sur nous.

Votre Maire,
François Vives

Démocratie locale

Des réunions publiques pour une plus grande écoute

Depuis notre première réunion publique, le Jeudi 6 mars où nous vous présentions notre programme électoral, d'autres réunions ont eu lieu...

Le Dimanche 30 mars, c'est en toute simplicité et convivialité, que nous avons invité les habitants autour d'un apéritif pour la présentation de l'équipe municipale.

Le Mardi 8 avril au soir, vous avez été très nombreux, plus d'une centaine de personnes, à écouter attentivement les résultats de l'audit financier réalisé par Mr MOREAU, expert comptable.

Enfin, le 14 mai dernier, à la salle de Parayre,



c'est l'assainissement qui était au cœur des débats.

Ces échanges nombreux et fructueux nous permettent de réfléchir sur des sujets importants pour l'avenir de notre commune. D'autres temps forts se dessinent et nous continuerons à organiser des réunions, sous le sceau de l'écoute et de la discussion.

En terme de communication aussi, nous avons des projets. Nous améliorerons l'affichage à la mairie. Nous étudions la possibilité de mettre en place un panneau d'information lumineux.

Ce journal n'est qu'un élément de l'organisation de notre communication. Je vous rappelle que vous avez à votre disposition le site Internet <http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr> que nous mettons à jour le plus fréquemment possible ce site.

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse suivante : mairie.ste.foy@wanadoo.fr

Sans oublier aussi, la communication "traditionnelle" au travers des rendez-vous que vous pouvez prendre auprès de moi-même, des adjoints et conseillers qui déploieront la meilleure écoute pour répondre à vos questions.

Dossier

P2

Le budget
de la
commune

Vie locale

P5

Ecoles et
associations
dynamiques

Le budget à la loupe

Les finances de la commune : réduire les déséquilibres budgétaires

Lors de la réunion publique du 8 avril 2008, le constat a été fait que les recettes actuelles étaient insuffisantes pour les charges en cours. Face à cette situation, des mesures ont d'ors et déjà été prises en Conseil Municipal.

La préparation du budget

Un budget est un ensemble "équilibré" de "prévisions de recettes" et de "prévisions de dépenses", le tout est découpé en sections, chapitres et lignes budgétaires.

La préparation du document du budget demande une étude pour

chaque ligne, il faut regarder les dépenses faites l'année passée et estimer les dépenses pour l'année à venir en tenant compte de deux types de dépenses : celles qui sont indispensables et répétitives d'une année sur l'autre et les dépenses exceptionnelles liées à des actions ponctuelles.

Comment vit-il ?

Chaque chapitre a son plafond défini ; il faut surveiller que les dépenses engagées au fil des mois ne dépassent pas les montants votés. Pour cette surveillance, trois acteurs :

- le personnel administratif en charge du budget à la mairie qui dispose d'un logiciel pour enregistrer les dépenses au fur et à mesure et gère les en-cours,
- la commission Finances qui suit régulièrement l'ensemble du processus
- le Trésor Public qui règle les factures et fait une comptabilité du réalisé.

fonctionnement il se dégage une marge d'autofinancement qui bascule côté recettes de la section d'investissement.

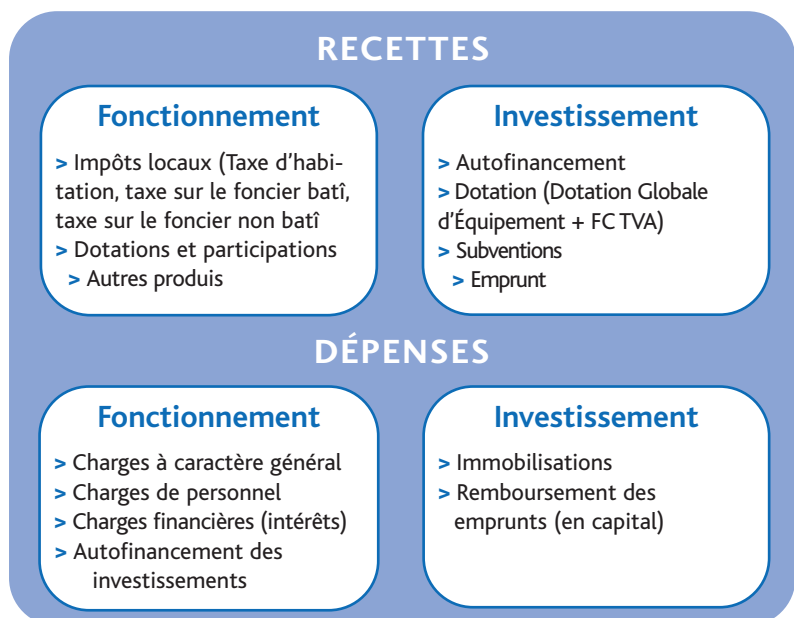
Les emprunts en cours

Côté section d'investissement, nous avons trois postes de dépenses importants :

- > l'école maternelle en 2002 pour 1200KE dont 915KE empruntés sur 16 ans
- > la rénovation de l'église en 2006 pour 900KE dont 650KE empruntés sur 25 ans
- > l'entretien de la voirie et de l'hydraulique réalisée par le SIVOM.

La dette de la commune s'élève à 1 888 KE au 1^{er} janvier 2008 avec des emprunts courant jusqu'en 2025.

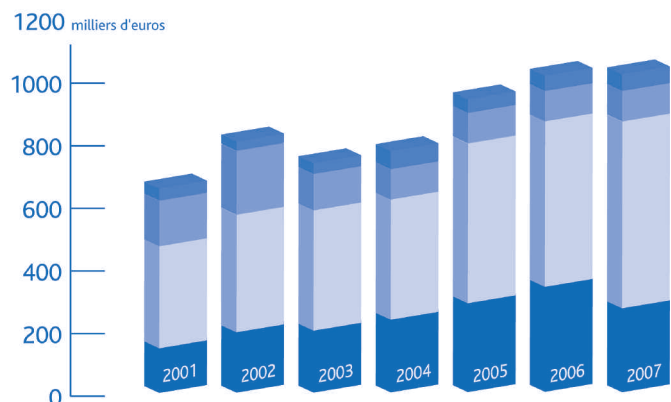
Au titre de l'année 2008, le remboursement est de 180KE (dont 70KE d'intérêts).



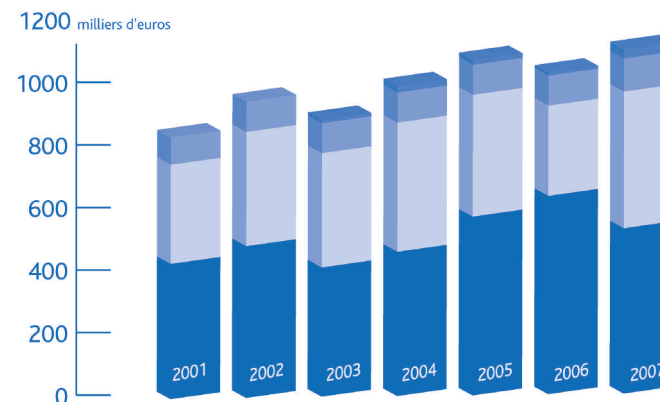
Comment est constitué le compte communal ?

Il se compose d'une section de Fonctionnement et une section d'Investissement et dans chaque section une partie Recettes et une partie Dépenses. Chaque section doit être équilibrée ainsi, lorsque les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de

Évolution du budget communal de 2001 à 2007



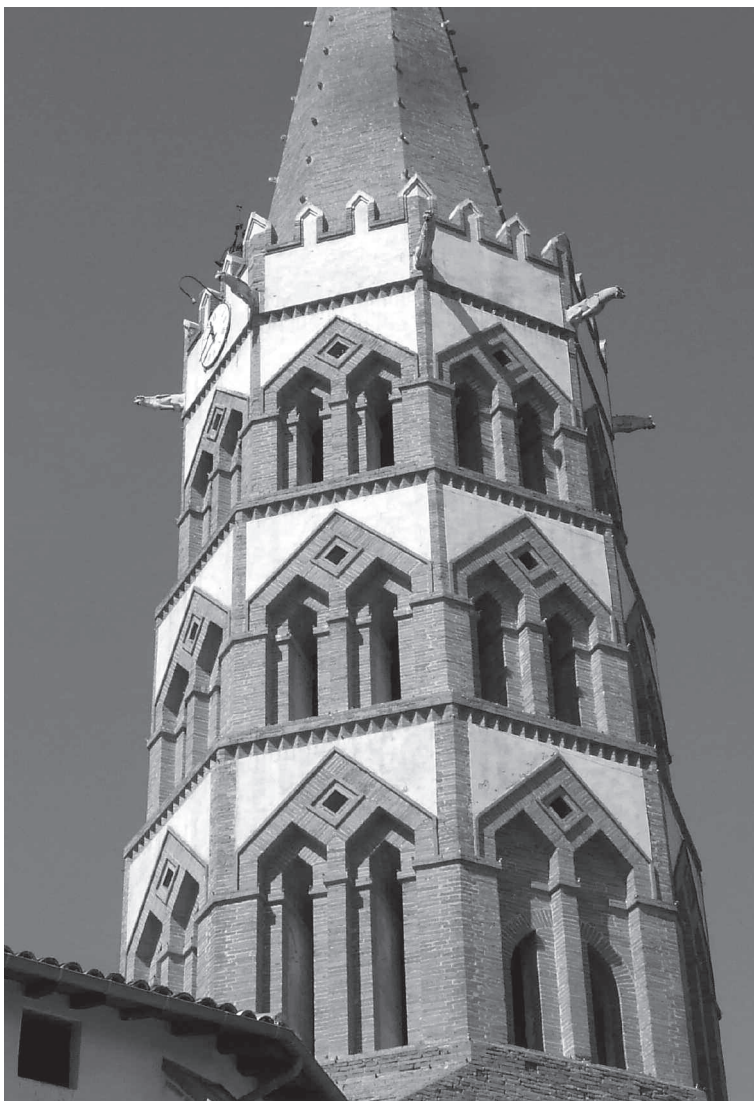
FONCTIONNEMENT : Dépenses +51 %



FONCTIONNEMENT : Recettes + 31 %

Commentaires des diagrammes

Pour les dépenses: charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courante.
 Pour les recettes : impôts et taxes, dotations et participations, autres produits.



Budget 2008

Le budget communal par habitant

Le budget 2008 calculé par habitant (Sainte Foy compte actuellement 1848 habitants) révèle que les recettes actuelles sont insuffisantes pour les charges en cours.

Lors de la réunion publique du 8 avril 2008, nous avons constaté que les recettes actuelles sont insuffisantes comparativement aux charges en cours et, plus alarmant, que les charges allaient continuer de croître dans les années à venir, plus rapidement que les recettes :

- + 15% par an pour les charges et seulement
- + 9% pour les recettes.

Les mesures adoptées lors du vote du budget témoignent de la volonté d'encadrer strictement les dépenses :

- > économie généralisée sur tout

- les postes le permettant
- > diminution de 20% de l'indemnité des élus
 - > baisse de 10% des subventions aux associations
 - > diminution de moitié des stagiaires d'été

Les 71 lignes budgétaires de dépenses ont été analysées et l'ensemble de l'équipe municipale doit tenir les engagements de ce budget concernant les recettes, la situation rend inévitable l'augmentation des taux des contributions directes :

- > la taxe d'habitation passe de 15,1% à 16,6%
- > la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 15,25% à 16,75%
- > la taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 74% à 80%

Enfin pour terminer sur une note d'espérance, nous participons aux commissions de la communauté de commune du Savès qui a la volonté de répondre aux besoins des 18 communes la constituant et qui, avec un budget triple de celui de Ste Foy, peut développer des projets irréalisables au niveau des communes.

Pour cela, la communauté de commune du Savès acquiert progressivement des compétences depuis 2004, date de sa création. Cette année, en 2008, c'est la compétence "petite enfance" qui permettra une prise en charge de toutes les crèches existantes et la création de nouvelles crèches. C'est dans ce cadre que nous œuvrons pour une crèche à Ste Foy !

INFOexpress

→ Portage des repas à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas la capacité de préparer leurs repas elles-mêmes.

Les repas sont cuisinés et livrés par le service de restauration Midi Gastronomie-Bontemps.

Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi (pour le week-end la livraison est effectuée le vendredi).

Tarif du repas : 6 €

Seuls les régimes sans sel et sans sucre sont pris en compte

Les inscriptions se font 3 jours à l'avance, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes du Savès : 05 61 91 94 96.



→ Transport à la demande : Le MINICAR à votre service

Le MINICAR vous prend chez vous et vous ramène chez vous. Quel que soit votre point de montée, le tarif est de 2€ par personne (aller-retour).

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'appeler au plus tard la veille à 17 heures.

Renseignements au : 05 34 47 72 51

Ces services de transport sont mis en œuvre sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Savès, avec le concours du Conseil Régional et du Conseil Général.

DÉPENSES : 961 € par habitant

FONCTIONNEMENT : 658 €	Charges à caractère général 217 €	Tout ce qui participe au fonctionnement habituel de la commune : prestation service repas des écoles, électricité, fournitures d'entretien, entretien des bâtiments, des voies et réseaux, du matériel roulant, contrats de maintenance, frais d'affranchissement et de télécommunication etc...	Annuité dette : 97 €
	Charges de personnel 353 €	Toutes les charges relatives au personnel : salaires et cotisations (URSSAF, Caisse de retraite, ASSE-DIC, etc...)	
	Charges de gestion courante 48 €	Indemnités des élus, service département d'incendie, participation aux frais de fonctionnement des syndicats intercommunaux	
	Intérêts payés : 353 €	Paiement annuel des intérêts des emprunts en cours	
INVESTISSEMENT : 303 €	Remboursement dette : 57 €	Remboursement annuel du capital des emprunts en cours	
	Dépenses d'équipement : 246 €	Investissements communaux : pool routier, travaux d'aménagement (aménagement RD7, électricité du stade, etc...), matériel informatique.	

RECETTES : 825 € par habitant

FONCTIONNEMENT : 625 €	Dotations et participations 247 €	Dotation global de fonctionnement (DGF) : principal fonds de concours de l'état aux collectivités locales. Dotation nationale de péréquation. Compensation taxe professionnelle.
	Impôts et taxes 325 €	Produit fiscal obtenu en multipliant les bases d'imposition de la commune (valeurs locatives cadastrales) par les trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie.
	Produits des services 53 €	Produit de la vente des tickets de cantine et différentes redevances.
	Dotations et Subventions d'investissement : 200 €	Subventions sur les investissements, Versement du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), Taxe locale d'équipement, Emprunts (éventuellement)
INVESTISSEMENT : 200 €		

Vie municipale

Des élus à votre service

Afin de clarifier les missions de chaque élu et de faciliter l'accessibilité à vos interlocuteurs, vous trouverez ci-dessous les thématiques sur lesquelles interviennent vos élus. Selon vos interrogations ou votre problématique, vous pourrez directement nous contacter (voir encadré).

FINANCES

1^{er} adjoint : Patrice CARBON

- Commission des Finances : Nadine BIANCHINI
Dominique GUYS
Alain VIGNAUX

ACTION SOCIALE, QUALITE VIE, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

2^{ème} adjointe : Marie CIRIL,

- Jacky DIJON, conseiller délégué à la Circulation et la Sécurité
- Virgile LAGARRIGUE, conseiller délégué au développement d'activités nouvelles
- Bruno SIVIAL, conseiller délégué aux équipements sportifs
- Commission Qualité de Vie
Catherine BARBEY
Bernard BEZOMBES
Laurence GALUPPINI
Marie-Dominique GUILLOU
Solène LEBRE

- Commission Communication
Alain BALONDRAGE
Laurence GALUPPINI
Solène LEBRE
Bruno SIVIAL

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

3^{ème} adjoint : Bernard BEZOMBES

- Claudia GROENER, conseillère déléguée à l'Assainissement
- Commission Urbanisme et Assainissement :
Isabelle BANACHE
Nadine BIANCHINI
Christian DIAZ
Virgile LAGARRIGUE

TRAVAUX

4^{ème} adjoint : Alain BALONDRAGE

- Alain VIGNAUX, Conseiller Délégué aux marchés
- Commission du Personnel
François VIVES



De gauche à droite François VIVES, Nadine BIANCHINI, Alain BALONDRAGE, Dominique GUYS, Alain VIGNAUX, Marie CIRIL, Marie-Dominique GUILLOU, Jacky DIJON, Bruno SIVIAL, Laurence GALUPPINI, Solène LEBRE, Isabelle BANACHE, Patrice CARBON, Christian DIAZ, Claudia GROENER

- Patrice CARBON
Joël CAUBET
- Commission Appel d'offres
Isabelle BANACHE
Catherine BARBEY
Marie CIRIL

ECOLES ENFANCE JEUNESSE

5^{ème} adjoint : Joël CAUBET,

- Commission Ecoles :
Isabelle BANACHE
Jacky DIJON
Virgile LAGARRIGUE
Solène LEBRE
Bruno SIVIAL

A ces 5 grandes thématiques, se rajoute la **Communauté de Commune du Savès**, où interviennent : François VIVES, Patrice CARBON, Bernard BEZOMBES, Alain BALONDRAGE, Catherine BARBEY. D'autre part, 15 élus de Ste Foy font partie des différentes commissions

Prochain Conseil Municipal

Mardi 24 juin, à 21h.

Tous les conseils municipaux sont ouverts au public

Vie de la commune

Grands moments de ces premiers mois :

Remerciements élections

Mr le Maire donnait rendez vous aux Foyens autour d'un verre pour présenter le conseil et porter hommage à Roger MARTRES. La matinée s'est terminée par un apéritif, sous le soleil.

Audit Financier

Présentation des résultats de l'audit financier dans une salle des fêtes comble.

Election Communauté de Communes

Election du président de la Communauté de Communes du Savès Jean AYCAGUER, Maire du Lherm. François VIVES, sera lui Vice-Président, délégué à la Commission Communication, NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et Énergies Renouvelables

Aménagement floral

Les deux grands arbres du talus de l'école, endommagés par la

tempête de 2004, sont abattus. Un grand massif de buis et fleurs avec Ste Foy inscrit, paré de son blason, orne désormais le côté de l'école.

Épavage

Ont commencé les travaux d'épavage des chemins communaux.

Mémoire

Commémoration du 8 mai 1945, dépôt de gerbes au monument aux morts

Réunion publique

Réunion à la salle du Parayre pour la 2^{ème} tranche de contrôle des assainissements autonomes.

Petite enfance

Intégration de la compétence petite enfance dans les compétences de la Communauté de Communes.

13 Juin

Venue de Mme IBORRA, Députée de la Haute-Garonne sur la commune

Vos élus vous accueillent :

Horaires d'accueil du public

Lundi : 14h-18h
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
8h30-12h et 14h-18h
Samedi : 8h30-12h

Permanences des élus

Uniquement sur rendez-vous
François VIVES, Maire : Samedi 10h-12h
Patrice CARBON, 1^{er} Adjoint : Mercredi 10h-12h
Urbanisme : Mercredi 14h-16h et Samedi 10h-12h
Centre Communal d'Action Sociale : Mercredi 14h30-15h30 et Samedi 9h-12h
Travaux : Mardi 10h-12h

Horaires d'ouverture de cet été :

Service administratif fermé les samedis matins et le mercredi 13 août mais les permanences des élus sont maintenues.

Associations :
Vendredi 10h-12h

Mairie

2, Avenue du 8 mai 1945
31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09/
Fax : 05 61 91 89 81
Courriel :
mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Communauté de Communes du Savès

Secrétariat : 12, Rue Notre Dame, 31370 RIEUMES
Tél : 05 61 91 94 96/Fax : 05 61 91 91 89
Courriel : cc.saves@wanadoo.fr

Qu'est ce que le C.C.A.S. ?

"L'esprit village", c'est être proches les uns des autres, combattre l'indifférence et la méfiance pour laisser place à la bonne entente entre voisins.



Pour participer à cet esprit de solidarité, vous disposez du Centre Communal d'Action Sociale. **Il vous aidera à résoudre des problèmes d'ordre social, administratif ou économique en toute confidentialité.** Il se compose de quatre membres du conseil municipal : Catherine Barbey, Marie Ciril, Jaky Dijon et Marie-Dominique Guillou, qui tiennent des permanences à la mairie (voir horaires ci-dessus)



Ecole maternelle

La fin de l'année approche, et les projets sont nombreux !

Les inscriptions 2008 ont commencé depuis un mois déjà et les (nombreux !) petits nouveaux ont déjà eu l'occasion de faire leur adaptation le mercredi matin. Les effectifs connaîtront une augmentation sensible (27 par classe à priori).

D'ici la fin de l'année scolaire, chaque classe a des projets divers et variés : Sortie à la ferme de "la Miaou" pour les petits, à la ferme "du Fariol" de St Lys pour ramasser des

Ecole Élémentaire

Des activités très variées, dans la joie et la bonne humeur

L'année scolaire 2007-2008 s'étire et le moment des bilans approche.

L'école élémentaire a proposé aux élèves des activités et sorties éducatives très diverses favorisant des situations de découvertes, d'interrogations et d'actions avec notamment la journée du goût, la découverte de la ludothèque, les sorties cinéma, sortie à l'aéroport, éducation au développement durable avec le tri sélectif, deux sorties secteur Saint Gaudens (cycle 3) pour la visite de l'usine de traitement des déchets et zone d'enfouissement, une classe découverte de 4 jours pour le cycle 2 et plusieurs activités sportives, foot, rugby, athlétisme et sorties vélo hors école.

Ces activités ont pu se réaliser toujours dans la bonne humeur grâce à l'intervention de tous : enfants, enseignants, mairie et parents d'élèves que nous remercions particulièrement.

Le Directeur

myrtilles (classe des petits-moyens), au zoo de Plaisance pour les moyens grands de Mme Peres, rencontre/spectacle le 6 juin pour les moyens-grands de Mme Descoubet avec

le foyer des handicapés du Moundran de Fonsorbes...

La kermesse des écoles aura lieu le vendredi 27 juin.
La Directrice



Farandole

Les Jeux Olympiques de Sainte-Foy

Une grande première pour la Farandole!

C'est finalement sous un ciel clément que se sont déroulés les Jeux Olympiques organisés par La Farandole.

Près de 100 enfants des écoles maternelle et élémentaire ont occupé le stade au travers de diverses épreuves sportives (courses en palmes, sauts de haies, lancers de ballons remplis d'eau sur "cible humaine", courses à trois pattes, etc). La ferveur du public était à son comble lors de la remise des prix !

De nombreuses coupes et médailles ont récompensé tous les participants. Les jeux se sont déroulés dans un esprit sportif exemplaire et la journée s'est poursuivie par un barbecue en musique. Il n'y a eu que l'orage pour mettre un terme à cette bonne journée.

La Farandole à déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine !...

Le petit théâtre

24 ans déjà que Ste Foy monte sur les planches !



50 adhérents de tous âges et de tous horizons, se retrouvent chaque année pour monter un spectacle de qualité, dans la joie et la bonne humeur, pour le plaisir du public bien entendu, mais aussi pour celui des acteurs!

La troupe se produit 2 fois par an en mai pour le café-théâtre et en novembre pour le spectacle de variétés. Théâtre, sketch, chant, danse, mime... les "talents" de chacun sont explorés en toute modestie. Alors si vous avez toujours rêvé de monter sur scène... Nous commen-

çons à préparer le spectacle de novembre, c'est l'occasion de nous rejoindre.

Renseignements auprès de :
Nathalie ANDREO (Présidente)
05.61.91.45.09
Muriel DARBOIS (Vice-Présidente) : 06.83.07.40.59

INFOexpress

→ Point accueil Petite Enfance et CLISH

Service de coordination des crèches
1, Rue des Ecoles 31470 Fonsorbes
Tél : 05.61.91.78.23 - Lundi et vendredi de 14h à 17h / Mercredi de 9h à 12h

Centre de Loisirs Intercommunal sans Hébergement :

Le CLISH se situe au Parc Génibrat de Fontenilles, les enfants sont admis sur inscription au préalable. Renseignements au 05.34.47.01.13
Horaires de fonctionnement du Centre : de 7h30 à 19h
Sans repas : 7h30 à 11h30/12h - Avec repas : 7h30 à 13h45/ 14h15

→ Aide de maintien à Domicile en Milieu Rural ADMR :

Rue du Béarn 31470 Saint-Lys - Tél : 05 61 91 10 12 / Fax : 05 62 23 78 12
Bureaux ouverts : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h / 13h30-17h - Mercredi 8h30-12h
Permanences à la mairie de Fonsorbes les 2^{ème} et 3^{ème} lundi du mois de 10h à 12h.

→ Centre Médico-Social Assistantes sociales :

14, Rue du 11 novembre 1918 31470 Saint-Lys
Tél : 05 61 91 71 64 ou 05 62 13 08 00

→ Gardes médicales et pharmaceutiques :

Gardes médicales :

> Tous les jours (hors jours fériés) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Contactez le Cabinet médical des Dr BENDENOUN – FOUILLEROUX – VEYSSIERE - Tél : 05 61 91 44 44

> Tous les soirs de 20h à 8h du matin, le samedi de 12h au lundi matin 8h et les jours fériés
Contactez le SAMU : 15

Gardes pharmaceutiques :

> Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 et 14h – 19h30

Pharmacie Bellevue : 05 61 91 97 44

> Les gardes du dimanche :

Assurées par les pharmacies de Muret, mais aussi de Lombez ou de Samatan.

→ Santé :

Nouvelle installation :

Cabinet dentaire :

Mme METAIS et Mr AMBERT : 05.61.91.79.30

Cabinet de podologue :

Mr ESCALLE : 05.61.76.90.41

Zoom sur L'Accueil de Loisirs Associé à l'École de Sainte Foy

Depuis la rentrée scolaire 2007, les enfants bénéficient de deux heures de pause méridienne pour manger et se détendre.

Cet allongement du temps de pause a permis à l'équipe d'animation de mettre en place des activités plus longues et de ce fait plus riches et variées. Ainsi pour la première fois, l'ALAE a organisé un spectacle le vendredi 11 avril qui a eu un franc succès.

Environ 80 enfants sont montés sur les planches (une trentaine de maternelles et une cinquantaine d'élémentaires) pour présenter danses, chant, théâtre, marionnettes et magie.

Les enfants ont pris plaisir à préparer ce spectacle et certains ayant pris goût à la scène attendent avec impatience la kermesse de l'école pour présenter un petit quelque chose.

Mais les sportifs ne sont pas oubliés : foot, hand-ball, hockey, volley, basket sont au rendez-vous. Durant les beaux jours, les enfants peuvent aussi profiter du petit bois réaménagé derrière l'école maternelle pour faire divers petits jeux. Ce petit coin de verdure est d'ailleurs bien apprécié.



USSF Rugby En avant l'équipe !



La saison 2007-2008 est la saison des plus belles promesses. Sous la houlette de Mrs Montaut et Labrousse, l'U.S.S.F. rugby s'est fixé un objectif ambitieux; régénérer l'effectif et créer un groupe capable d'aller le plus loin possible dans le championnat régional et national.

A mi-parcours, le travail de fond, c'est-à-dire intégration des nouveaux licenciés, implication maximale des anciens du Club et large revue d'effectif, a été magnifiquement accompli. Aujourd'hui, nous voyons un groupe élargi, appliqué et volontaire qui redouble de travail dans le but d'accomplir un beau parcours dans la phase finale. Nous voulons vous faire vivre un beau printemps et il y a des signes qui ne trompent pas.

La saison dernière, nous n'avons connu aucun blessé lors des matches de poules, pour avoir une avalanche de blessures en phase finale. Cette année, nous avons payé

notre tribut par avance.

La revue des effectifs et les nombreux essais réalisés depuis le début du championnat, montre la solidité de cette formation, complète et dotée de doublures proches des titulaires, dans toutes ses lignes.

La qualité du groupe permet de pouvoir s'adapter à n'importe quel adversaire.

Nous sommes, tous, certains que le championnat se déroulant, les difficultés augmenteront et qu'en plus des qualités techniques et physiques encore perfectibles, nos joueurs montreront les qualités morales nécessaires pour franchir tous les obstacles.

Nous comptons sur vous pour venir les encourager et soutenir le Rugby de nos campagnes. A vos banderoles citoyens, Marchons jusqu'au titre et contre l'adversité pour porter haut notre emblème. COCORICO !!!!!

Cyclisme

L'union Cycliste St-Foyenne



Avec un effectif d'une quinzaine de membres, l'association maintient son rythme de croisière.

Cette année encore, le club participe à diverses cyclosporives de la région : l'Ariégeoise, la Luchonnaise, la Pyrénéenne etc. Une randonnée pour la fête locale sera à nouveau programmée du fait du nombre important de participants l'année précédente, avec un parcours ballade d'une trentaine de km accessible à tous. Le club est également représenté par son spécialiste en vélo couché, Alain Balondrade, qui a participé à la 3^{ème} édition des vélos couchés sur le circuit de Candie (Toulouse). Nos cyclos ont eux aussi mouillé le maillot du club sur les randonnées de la région.

Contacts : Michel MARTINEZ, tél. : 05.61.91.40.86

et Patrick GALLIANO, tél. : 05.61.91.45.07

Site Web : <http://pgallian.club.fr>

Vente/Dégustation

Les rencontres "vignerones"

Le week-end des 19 et 20 mai était consacré à l'œnologie, au vignoble et aux produits du terroir.

C'est maintenant une tradition puisque c'est depuis 1996 qu'ont lieu les rencontres vigneronnes ! Cette bande de copains se réunit chaque année afin de faire découvrir au public leur production riche et variée provenant des quatre coins de la France (Alsace, Champagne, Haut Médoc, Bourgogne, Côtes du Rhône, Baujolais...). Tous ces vins accompagnés d'un toast de foie gras proposé à la dégustation par Annie et Alain MOU-

LARD, producteurs à la ferme du Cros sur Bragayrac. Ils ont mis sans dessus dessous les papilles des nombreux visiteurs, en proposant : cassoulets toulousain, cous farcis, magrets séchés... Ils sont aussi à l'initiative du bio-marché-fermier qui a eu lieu le dimanche 1^{er} juin à la ferme.

Repas-Concert le samedi 28 juin avec le groupe Harry Vedercho.

USSF Pétanque

Les prochaines manifestations du club

Les concours officiels :

- Samedi 21 juin en doublette
- Dimanche 6 juillet en doublette mixte
- Dimanche 10 août en doublette

Les concours inter sociétaires

- Samedi 14 juin : Challenge de l'Amitié de 14h à minuit (avec repas à la salle des fêtes du Parayre)
- Vendredi 4 juillet à 19h30 (avec barbecue)

- Vendredi 18 juillet à 19h30 (avec barbecue)
- Samedi 13 septembre : concours de la Fête
- Vendredi 19 septembre à 19h30 (avec barbecue)
- Samedi 4 octobre : concours des sponsors à la salle des fêtes du Parayre

Pour tout renseignement, contacter M. CANO au 06 19 70 04 39

Week-end Expo

5 et 6 avril 2008
Porte ouverte N° 2

Pour la deuxième année, la salle des fêtes accueillait des V.D.I. (vendeur à Domicile Indépendants) et des artisans locaux, beaucoup de marques étaient représentées (Captain Tortue, Tupperware, Nutrimecics, Pierre Lang, Avon, Play Bac, Energetix, Stanhome, L.I.S.A., Creature, Les cadres de Joce, Thermomix, St Clar Primeur, Aux délys, ...).

On pouvait déguster, découvrir les nouveautés et participer aux différentes tombolas. Tous les exposants remercient les visiteurs et clients pour le succès et leurs proposent de se retrouver l'année prochaine...



USSF Football Le point sur nos équipes

Le Club compte 98 licenciés pour la saison, composé en 8 équipes dont 1 équipe Pré-débutants, 2 équipes débutants, 2 équipes poussins, 1 équipe benjamins, 1 équipe seniors et 1 équipe loisirs.

L' US Ste Foy Football a aussi organisé 2 lotos et 1 Tournoi Débutants qui a eu un grand succès avec 240 joueurs réunis en 24 équipes sur le stade municipal. Il reste encore 3 tournois qui se dérouleront au stade Municipal, le 24 mai pour les poussins, le 14 juin pour les benjamins et le 15 juin pour les loisirs (tournoi SIXTE).



INSCRIPTION

Les inscriptions pour la saison prochaine sont ouvertes pour toutes les catégories suivantes pré-débutant (-de 6 ans), débutant (2001,2002), poussin (2000, 1999), benjamin (1998, 1997), 13 ans (1996, 1995), 18 ans (1992,1991,1990), sénior (à partir de 1989) et loisirs (tous joueurs adultes voulant jouer pour le plaisir le vendredi soir)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mr MARTINET au 06/26/35/85/33 ou venir tous les Mercredis entre 17 et 19h au stade.

Sainte Foy Sport et Loisirs Gymnastique et danse de salon

Notre Association, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, vous propose des cours adultes et enfants.

Mesdames, si vous souhaitez entretenir vos abdos, fessiers, cuisses etc, acquérir de l'endurance avec les Steps et étirer et assouplir votre corps avec le Stretching. Vous aussi Messieurs...

Si vos enfants dès 3 ans veulent participer à une heure d'activités ludiques (salle et nouveau matériel adaptés à leur âge)

Pensez à vous inscrire pour la saison nouvelle 2008/2009 dès la rentrée de septembre 2008.

La Gymnastique Volontaire ne vous convient pas ?

Nous vous proposons des Cours de Danse de Salon (Chacha-cha, Quick step, Tango, Paso Doble, Valse, Rumba, Samba, Rock..)

initiés par un Professeur diplômé par la Fédération Française des Sports de Danse.

Une date à retenir : Le samedi 28 juin 2008 Repas de village Comme chaque année, le Repas de village sera précédé d'une démonstration de STEPS et de Danses de salon, qui vous sera présentée par nos élèves à partir de 19H30 à la salle des fêtes de Ste Foy de Peyrolières. **VENEZ NOMBREUX !!!**

Pour nous contacter :
Présidente, Mme **CAILLER Dominique** 05 61 91 20 83
Animatrice Gym, Mme **DA COSTA Jocelyne** 05 61 91 83 50
Professeur Danse de Salon, **Mr YOA SEA Meng** 06 74 59 63 44 (le matin)

Comité des fêtes La sortie "raquette"

C'est au petit matin à 7h30, le 17 février que se sont donnés rendez vous les familles de Ste Foy pleines d'enthousiasme pour gravir les montagnes du côté de Luchon en raquettes.

Le beau temps était bien présent mais seule la neige manquait au rendez-vous !

Vaille que vaille cela ne les a pas empêchés de parcourir quelques kilomètres durant 2 heures. Rien de tel qu'une bonne randonnée pour se mettre en appétit et se régaler d'un apéritif copieux, grillades de saucisses, ventrèches et pommes de terre à la braise concoctés par le Comité des Fêtes.

De retour sur le village vers 19h30 la journée s'est close autour d'un repas convivial à la salle des fêtes et chacun est rentré chez soi pour un repos bien mérité !

INFOexpress

→ Urgences

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

EDF : 0 810 131 333

GDF : 0 810 131 433

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 91 56 00

Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

Enfance maltraitée : 119 ou

0 800 05 41 41

Violences conjugales : 01 40 33 80 60

→ Autres numéros et informations utiles

La Poste :

> Lundi 14h – 16h30 / Du mardi au vendredi 9h – 11h et 14h – 16h30 / Samedi 9h – 12h

Tél : 05 61 91 49 56

Enfance :

> Ecole Maternelle
Madame DESCOUBET :
05 61 91 97 89

> Ecole Élémentaire
Monsieur MONSEGOND :
05 61 91 66 50

> Liste des assistantes maternelles de la Commune : disponible sur notre Site Internet ou à l'accueil de la Mairie

> Centre de Loisirs Associé à l'Ecole :
05 61 91 44 14 (ou 05 61 56 02 32 en période de vacances scolaires)

Vie religieuse :

Responsable de la paroisse de Sainte-Foy : Monsieur l'Abbé Jean-Claude VASSEUR

> Les messes ont lieu à l'église de Sainte Foy les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche de chaque mois, à 17h

> Baptêmes, mariages, décès, messes à faire célébrer : Secrétariat du presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15 / mail : paroisse.st.lys@wanadoo.fr

ANPE :

> 46, Av. Jacques Douzans 31605 MURET CEDEX – Tél : 08 11 55 01 31
www.anpe.fr

ASSEDIC :

> 80, Bd de Lamasquère 31600 MURET – Tél : 0800 06 90 00
www.assedic.fr



Cuisine

Manger les fruits et légumes de saison

Le Clafouti aux cerises

Ingrédients :

- 400 g de cerises dénoyautées
- 1/2 verre de rhum
- 25 cl de lait
- 80 g de farine
- 80 g de sucre en poudre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 3 oeufs à température ambiante
- Du sucre glace pour servir

Préparation de la recette

Préchauffez votre four à 180°.
Beurrez et farinez votre moule à manqué.
Mélangez dans un bol les cerises et le rhum.
Réservez. Dans une jatte, mélangez la farine, le sucre en poudre, le sucre vanillé et la pincée de sel. Ajoutez les oeufs et mélangez jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Ajoutez peu à peu le lait sans cesser de remuer jusqu'à obtention d'une pâte qui ressemble à une pâte à crêpe épaisse.
Disposez les cerises parfumées au rhum au fond du moule. Versez sur la pâte.
Enfournez et laissez cuire entre 35 et 40mn.
Le clafouti est cuit lorsque la pâte prend une jolie couleur dorée.
Sortez du four et laissez tiédir.

Jardin

Agir pour la planète et contre les pucerons

Mixture biologique anti-pucerons

Nous vous proposons une recette très simple mais très efficace, naturelle et à la portée de toutes les bourses, pour venir à bout des pucerons. Il suffit des ingrédients suivants

- > une tête d'ail blanc,
- > 1 litre d'eau du robinet
- > un petit pulvérisateur en plastique d'1 litre

Ecrasez avec un pilon toutes les gousses de la tête d'ail. Mélanger avec un litre d'eau du robinet. Laisser macérer la préparation pendant 24 h. Filtrer avec une passoire, remplir le pulvérisateur avec la "potion" obtenue. Pulvériser 2 fois dans la semaine, renouvelez l'opération si nécessaire. Les pucerons disparaîtront en quelques jours..

état civil

Du 01/01/08
au 31/05/08

MARIAGES :

RODRIGUEZ René
et TORA Jeannine

DECES :

Juliette AYROD, veuve BERNARD
Antoine VERA
Paule BREL, veuve FORCADA

NAISSANCE :

DELERUE Caroline, Elodie, Solange,
née le 16.01.2008
MONTAUBAN Chloé, Gisèle, Paulette,
née le 28.01.2008
DESTIN Lou, Patricia, Monique,
née le 19.02.2008
CASSAGNE Marie, Emeline Sophie
née le 05.03.2008
FAY Romane, née le 19.03.2008
FRANÇOIS Kenya, Eva, née le 19.3.2008
PELLETIER Ethan, Michel, Gilles,
né le 26.03.2008
HANRARD Anaïs, Marie, née le 07.04.2008
MILES Valentin, Nino, né le 17.04.2008
NALIS Nathan, né le 21.04.2008
IZARD Laurent, Valentin Franck,
né le 22.04.2008
KIRCHER Robin, né le 31/05/08



POEME

La pensée de Germain

Printemps

Devant la halle du village,
Sous la houlette de trois amis
Remplaçant un taillis sauvage
De belles plantes ont fleuri.

De l'autre côté devant l'école
Pour agrémenter ce beau pays
Avec du buis et des corolles
Sainte Foy a été écrit.

Mais quelques fleurs, on le déplore
Se sont perdues durant la nuit
Elles sont parties, ou pire encore
Pour ne plus revenir ici.

On a rhabillé ce vieux soldat
Lui qui nous a tant défendu
Il se mourrait souvent de froid
Sur cette pierre, à moitié nu.

C'est le printemps à Sainte Foy
Et quand on regarde vers la mairie
On y voit le nouveau Maire François
Et tous ses conseillers aussi.
Vive les Foyens,
Vive Ste Foy,
Et Vives François.

Actualités agenda



Juin

> Le 19 juin : **Voyage annuel des aînés.** Ils auront le plaisir de découvrir le département du Lot. Pour plus de renseignements, contacter Maire CIRIL au 05.61.91.53.20 ou 06.18.60.60.39.

> Le 28 juin : **Fête de la St Jean** : Vide grenier nocturne à partir de 15h, Feu de la St Jean à la tombée de la nuit, représentation de l'association sport et loisirs, suivie du REPAS VILLAGE. La fête se poursuivra tard dans la nuit par une soirée dansante

Juillet

> Le 6 Juillet : **Sent'aure vous propose** : Une journée randonnée au Lac d'Api – Ariège.

> Le 26 Juillet : **Fête de La Salvetat de Ste Foy**

Aout

> Le 17 août **Fête du Parayré**

Septembre

> Le 7 septembre : **Sent'aure vous propose** : Une journée randonnée - Vacquiers – "marche pour le Mali avec Bilou Toguna".

> Les 12, 13, 14 et 15 septembre : **Fête locale**

Voie publique

→ Prévention stationnement

La Mairie distribue des petits « papillons » sur les véhicules mal stationnés afin de sensibiliser la population au danger occasionné. Merci de votre compréhension.

→ Ramassage des animaux errants :

Afin d'éviter tout incident, vous avez la possibilité de prévenir la Mairie de la présence d'un animal errant sur la voie publique **au 05 61 91 73 09**

→ Feu

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer des feux entre le 15 juin et le 30 septembre.

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolieres

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Conception : www.aldorande.eu - Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE, Solène LEBRE, Bruno SIVIAL, Laurence GALUPPINI, d'autres Conseillers Municipaux : Dominique GUYS, Patrice CARBON, Marie-Dominique GUILLOU et des habitants de Ste Foy : Germain GABRIEL